La feuille de route de la Commission dans le texte

Thomas Lemahieu, *L'Humanité* 23 mars 2005

Au coeur du sommet de Bruxelles, ouvert hier soir, il y a ce qui au fil des mois est devenu un épouvantail pour tout le monde ou presque en France, la directive Bolkestein... Mais ça n'est pas tout : le conseil des chefs d'État et de gouvernement examine aussi la révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne. Coincé dans une double impasse, économique et sociale, cet agenda européen qui devait transformer l'Union en continent du plein-emploi et en « zone la plus compétitive du monde » aura surtout servi à justifier les démantèlements des protections sociales et des droits sociaux (l'Huma hebdo du 19 mars). Or, que propose la Commission à présent dans sa feuille de route publiée début février ? Cette liste de dix commandements, dévoilée lundi, lors d'une conférence de presse, par Marie-George Buffet et Francis Wurtz (notre édition d'hier), développe et approfondit le caractère néolibéral de la stratégie de Lisbonne... Cela promet des « réformes » de destruction sociale pour les cinq prochaines années.

Le marché intérieur comme alpha et omega

« L'achèvement du marché unique, en particulier dans le domaine des services, des professions réglementées, des marchés publics et des services financiers, reste une tâche essentielle [...]. Le fait de donner un nouvel élan politique au marché unique devrait largement contribuer à la croissance et à l'emploi étant donné que la suppression des barrières subsistantes offrira de nouvelles possibilités aux opérateurs entrant sur le marché. Le renforcement de la concurrence qui en résultera stimulera aussi l'investissement et l'innovation. »

Bien sûr, la Commission est très loin d'abandonner la directive Bolkestein : « La suppression des restrictions et la simplification des procédures administratives ouvriront d'im-portantes perspectives économiques aux services transfrontaliers ainsi qu'un énorme potentiel de croissance et de créations d'emplois. » Et sans aucun doute aussi une gigantesque course aux délocalisations et au dumping social, fiscal et environnemental, mais chut !... Selon la vision de la Commission de l'agenda de Lisbonne, une position commune sur la proposition Bolkestein doit être trouvée avant fin 2005. Mais elle ne s'en tient pas là : elle entend proposer aussi d'étendre aux services la directive sur la transparence de la réglementation nationale, ce qui renforcerait le pouvoir de la Commission pour « prévenir la création de nouvelles entraves » à la libéralisation des services, et donc contre les politiques de régulation des États membres. Par ailleurs, les institutions européennes travaillent également en vue de l'adoption de deux directives visant à faciliter, dans le droit des sociétés, les fusions entre entreprises et les prises de contrôle transfrontalières : partant, une fois de plus, du principe néolibéral que les fusions-acquisitions et le capitalisme le plus débridé sont les moteurs de la croissance...

Une économie de marchés ouverts et compétitifs

« La politique de concurrence de l'Union européenne a joué un rôle essentiel dans la formation de marchés européens concurrentiels et elle y contribuera encore dans l'Europe élargie grâce notamment à son application proactive et à une réforme des aides d'État concernant l'innovation, la recherche et le développement ainsi que le capital-risque. Parallèlement, les défis internationaux sont de plus en plus nombreux pour les entreprises européennes (apparition de nouveaux concurrents internationaux, concurrence avec les États-Unis, etc.) et la politique commerciale de l'Union doit assurer aux entreprises l'accès aux marchés non communautaires et des conditions de concurrence loyales. En résumé, des marchés ouverts, tant en Europe qu'à l'échelle du monde, sont indispensables si l'on veut obtenir des taux de croissance plus élevés. »

À l'échelle mondiale, la Commission, qui négocie pour les Vingt-Cinq à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), espère, sans surprise, la « con- clusion d'un accord ambitieux dans le cadre du cycle de négociations de Doha » : au sujet de l'accord général sur le commerce des services (AGCS), dont la directive Bolkestein constitue une anticipation continentale, elle élabore les secteurs de services qu'elle compte offrir à la concurrence et prépare ses demandes, en retour, aux pays membres de l'OMC sur les secteurs de services, y compris publics parfois, qui peuvent aiguiser l'appétit des multinationales

européennes. À ce chapitre, la Commission envisage de lancer des « enquêtes » sur les pratiques considérées comme dérogeant au dogme de la « concurrence libre et non faussée » : ce qui risque bien de viser au premier chef les avantages concédés aux entreprises publiques et aux services publics. « Il faut empêcher, préconise la Commission, les opérateurs en place d'appliquer des stratégies restrictives pour se protéger contre des concurrents plus dynamiques et novateurs ». Et la Commission d'en ajouter encore sur l'obligatoire « diminution des aides d'État qui faussent la concurrence et empêchent de la sorte les changements structurels nécessaires ».

Des fonds publics pour l'innovation privée

« Dans les économies avancées telles que celle de l'Union européenne, la connaissance, comprenant la recherche et développement (R. et D.), est un moteur essentiel de la croissance de la productivité. L'Union investit environ un tiers de moins dans la recherche et le développement que les États-Unis ; cette différence est due en grande partie au déficit d'investissement dans la recherche et le développement dans le secteur privé. Les entreprises américaines consacrent annuellement environ 80 milliards d'euros de plus à la recherche et au développement que les entreprises de l'Union. [...] En fait, une pression concurrentielle élevée peut fortement inciter les entreprises à lancer en permanence des programmes d'innovation et de recherche et développement. »

« Dans les économies avancées telles que celle de l'Union européenne, l'innovation est le principal déterminant de la croissance de la productivité. De leur côté, la politique de concurrence et la politique fiscale ont une influence déterminante sur l'innovation, surtout à l'heure où les technologies évoluent rapidement. » Les entreprises privées européennes n'investissent pas ou peu dans la recherche et le développement, préférant rémunérer leurs actionnaires et brûler ainsi leurs profits faramineux... Mais qu'importe, pour le coup et c'est bien le seul aux yeux de la Commission, le public, le politique, les États doivent intervenir : il faut « mettre davantage l'accent sur les besoins industriels » et lancer un « signal politique en faveur du financement public de la connaissance ».

Les bâtons se multiplient, les carottes se raréfient

« Augmenter les taux d'emploi constitue la manière la plus efficace de générer de la croissance et de promouvoir des économies favorisant l'inclusion sociale. Cette augmentation est d'autant plus nécessaire que la population active diminuera dans les prochaines décennies. Le défi consiste à attirer davantage de personnes sur le marché de l'emploi grâce à des politiques actives du marché du travail et à des incitations appropriées. La modernisation des systèmes de protection sociale est une nécessité si lveut attirer des gens sur le marché de l'emploi et inciter les travailleurs à rester actifs plus longtemps. »

« Dans des économies en mutation rapide, un degré élevé d'adaptabilité est essentiel pour favoriser la croissance de la productivité et pour faciliter un déplacement de l'emploi vers les secteurs qui connaissent une forte croissance. De plus en plus, ce sont les nouvelles entreprises et les PME qui sont les principales sources de création d'emplois et de croissance en Europe. La conjugaison de davantage de flexibilité et de la sécurité de l'emploi facilitera la capacité d'anticiper, de déclencher et d'absorber le changement. Une adaptabilité accrue devrait également contribuer à garantir que l'évolution des salaires n'excédera pas la croissance de la productivité pendant la durée du cycle et reflétera l'état du marché du travail. »

Dans le collimateur de la Commission, et selon un registre encore une fois classiquement néolibéral (développement du workfare), tous les systèmes de protection sociale doivent être démantelés : il s'agit d'« activer les dépenses », comme on a tenté de le faire en France avec le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) - mais le résultat n'est vraiment pas concluant - et, en fait, de contraindre les salariés privés d'emploi à en prendre un à n'importe quel prix. Pour la Commission, « les systèmes de protection sociale bien conçus et viables minimiseront le degré de dépendance à l'égard des prestations sociales en encourageant fortement la recherche d'un emploi, la prise de risques entreprenariaux et la mobilité. Les stratégies de réforme claires et de longue durée suscitent la confiance et créent un environnement économique plus favorable à la consommation, à l'investissement et à la croissance ». À l'heure où la question salariale occupe toutes les têtes en France, la Commission recommande encore aux États une politique des salaires qui soit « employment friendly » (« favorables à l'emploi »), et donc, dans cette conception néolibérale, pas trop élevés pour ne pas grever la « croissance de la productivité ».